



taxe d'habitation et tv non reçues

Par **mathiieu**, le **05/12/2008** à **13:53**

Bonjour,

Suite à un déménagement j'ai informé les impôts par courrier simple de ma nouvelle adresse et ça fait deux ans que je n'ai pas reçu de taxe d'habitation et redevance TV à payer.

Je paie pourtant mon impôt sur le revenu à cette nouvelle adresse.

Que faire?

Faut-il les prévenir ou attendre?

Que risque t on? Des pénalités pour non paiement?

Merci pour vos réponses